

### Agenda...

- **Le 20 juin 2010, le Comité d'Animation** vous propose une randonnée pédestre de 8 heures à 13 heures. Plusieurs circuits vous seront proposés, 5 kms, 14 kms et 21 kms. Le départ est fixé au hangar communal.

- **Le 24 juillet 2010, le Comité d'Animation** aura le plaisir de vous accueillir pour la traditionnelle soirée crêpes au hangar communal à compter de 18h30.

- **Le 11 Septembre 2010, SANT KOULED ANIMATION** organisera la soirée Couscous.

### **La vie des quartiers...**

Nous poursuivrons notre route. Aussi, la municipalité viendra à votre rencontre **le samedi 18 septembre 2010** dans les quartiers du bourg à partir de **10 heures**.

### **Transports scolaires** **2010-2011:**

Les inscriptions seront prises à la mairie **jusqu'au 8 juillet**.

La **présence** du **représentant légal** et de **l'élève** est indispensable. N'oubliez pas d'apporter une **photo**.

## **Le mot du Maire**

Depuis le début de l'année 2010, le SPANC effectue le contrôle de tous les dispositifs d'assainissement individuels sur notre commune. L'opération a commencé fin d'année 2009 dans la zone du périmètre de captage d'eau de Coatigrac'h et Prat Hir. L'intervention se poursuit sur l'ensemble de la commune. En fin d'étude, nous disposerons d'une carte communale qui indiquera l'état des dispositifs d'assainissement individuels.

Dans le prolongement de l'avis du SPANC, les services de la Mairie se tiennent à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires.

Une étude d'urbanisme débute aussi sur la commune, avec pour objectif de réfléchir sur l'aménagement du territoire communal, en développant les contours et l'esquisse du bourg, en incluant la sécurité des quartiers de Banine et Stang Al Lijou et en développant les liaisons douces possibles entre le bourg et le quartier de la Pointe. Le cabinet d'architecte retenu est celui de Mr LEOPOLD Bernard de MORLAIX intervenant en collaboration avec Monsieur QUERELOU Jacques, paysagiste à QUIMPER. L'accord de subventions du Conseil Régional vient d'être validé à hauteur de 50 % de la somme de 13 000.00 euros.

Un travail important se poursuit actuellement sur le dossier du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par la Communauté de Communes. C'est une réflexion sur les orientations à définir dans les domaines d'aménagement, d'urbanisme, de développement communautaire. Cette étude s'établit en trois phases, à savoir : le diagnostic, l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), et la réalisation du document d'orientation générale.

Cette année se poursuivent les travaux de la voirie notamment sur la VC 6, la continuité des travaux pour la mise en conformité du hangar communal, l'ouverture de nouveaux chemins de randonnées et bien évidemment la fin des travaux de l'église paroissiale. Ce mois de juin, la réfection du parquet de l'autel débute ainsi que celle du rétable.

Une signalitique nominative des différentes rues du bourg et des quartiers de notre commune va être instaurée afin d'optimiser les Services tels que les secours, les livraisons et le service postal. La première réunion se tiendra à la mi-septembre 2010. Les personnes intéressées sur ce sujet peuvent d'ores et déjà se faire connaître en Mairie.

C'est officiel le décret est signé ; La commune de SAINT-COULITZ a intégré le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique, le PNRA.

J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée de Nicolas LAURENT, en qualité d'agent technique, qui secondera Dominique LE CHEVILLER. L'intéressé a pris ses fonctions le 10 mai dernier. Il est recruté à temps complet en Contrat Unique d'Insertion pour une durée minimale de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois.



Vous souhaitant à toutes et à tous de belles vacances.  
Gilles SALAUN.

## Les Conseils Municipaux

### Calendrier scolaire 2010-2011

Vous trouverez ci-annexé le calendrier scolaire 2010-2011 établi par l'Inspection académique du Finistère. Ce calendrier s'applique aux écoles maternelles et primaires du département du Finistère.

### Le 8 juin 2010, la diffusion analogique

des principales chaînes de télévision nationales s'est arrêtée et a été remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser aux professionnels (antennistes et revendeurs), ou vous rendre sur [www.tousaunumérique.fr](http://www.tousaunumérique.fr) ou contacter le 0970 818 818.

### Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune aura lieu en 2011 en collaboration avec l'INSEE.

La collecte débutera le **20 janvier 2011** et se terminera le **19 février 2011**.

La collecte est faite par un agent recenseur.

Toute personne intéressée peut se faire connaître en mairie.

Suivant le précédent bulletin municipal, neuf conseils municipaux se sont tenus. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés et consultables en mairie et, sur le site internet au "[www.saint-coulitz.fr](http://www.saint-coulitz.fr)". Comme précédemment, nous tenons à vous indiquer les points forts des conseils municipaux.

**Le Conseil Municipal du 19 mai 2009** a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le marché à bon de commande avec la société SCREG OUEST pour la rénovation de la voirie.

L'adhésion au Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) a été votée à l'unanimité.

**Le Conseil Municipal du 25 juin 2009** a validé plusieurs modifications de statut de la CCPCP telles que la création à Port Launay d'un établissement médico-social pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer et pour personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies neuro-dégénératives. Validation aussi pour la mise en place et le suivi d'actions concertées pour la reconquête de la qualité des eaux des bassins versants de la communauté de communes.

L'avant programme du projet de construction du nouveau Centre de Secours à Châteaulin a été approuvé à 9 voix pour et une absence.

**Le Conseil Municipal du 14 septembre 2009** a autorisé le Maire à lancer l'étude concernant le projet de développement durable de l'urbanisation de la commune et à solliciter les subventions relatives au projet.

**Le Conseil Municipal du 24 novembre 2009** a approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2008 de la CCPCP.

Le contrat annuel de dératisation avec la société SHEF 2000 a été reconduit à l'unanimité pour deux passages par an. Ainsi, les personnes qui s'inscrivent à la mairie suite à l'avis paru dans la presse peuvent demander l'intervention du technicien.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer les ordres de services des entreprises pour commencer les travaux de

restauration de l'Eglise en tranche 2 à partir du lundi 4 janvier 2010.

**Le Conseil Municipal du 10 décembre 2009** a renouvelé, à l'unanimité, le contrat avec la société CHENIL SERVICE, organisme chargé de récupérer les animaux errants.

Un avis favorable a été émis quant à l'octroi d'une licence de taxi à un artisan taxi déjà basé sur Châteaulin. Il appartient à la Commission Taxi de la Préfecture d'autoriser la licence. Une motion a été prise contre la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle.

**Le Conseil Municipal du 23 décembre 2009** était consacré à une décision budgétaire.

Lors du **Conseil Municipal du 21 janvier 2010**, le cabinet Bernard Léopod de Morlaix a été choisi pour réaliser l'étude pour l'aménagement durable de l'urbanisation du bourg. Suite à l'obtention du concours de la secrétaire, le poste de rédacteur a été créé.

Les **Conseils Municipaux du 4 et du 24 mars** avaient pour objet principal l'approbation des documents budgétaires. Ont ainsi été adoptés les comptes de gestion, les comptes administratifs, les budgets primitifs mais aussi les taux d'imposition 2010. Ces opérations concernent les quatre budgets de la commune: Commune, Eau, Assinissement et CCAS.

Le Maire a été autorisé à réaliser un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne afin de financer les dépenses d'investissement.

Suite au séisme qui a dévasté Haïti en janvier, le Conseil a décidé d'octroyer une aide financière à l'Association Le Sillage pour aider à la reconstruction.

Pour faire face au surcroît d'activité, améliorer le cadre paysager et pour aider Dominique LE CHEVILLER dans ses tâches courantes, une personne en contrat unique d'insertion va être recrutée au service technique.

## Concernant la Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay

### Ordures ménagères et assainissement: tarifs 2010

Pour l'année 2010, le Conseil communautaire a voté les nouveaux tarifs de redevance pour les interventions du SPANC et du service des ordures ménagères comme suit:

Etude faisabilité d'un dispositif d'assainissement (dans le cadre de l'obtention d'un certificat d'urbanisme): gratuit

- Contrôle de conception: **75 €**
- Contrôle de réalisation: **65 €**
- Contrôle de l'existant (diagnostic + bon fonctionnement) **85 €**
- Contrôle de bon fonctionnement: **42,50 €**
- Contrôle de bon fonctionnement pour les campings et pour les immeubles d'une capacité de plus de 20 EH (tous les 2 ans): **42,50 €**

Dans le cas où est avérée la nécessité d'effectuer un ou plusieurs passages successifs pour évaluer la conformité du dispositif d'A.N.C suite au contrôle initial, il est convenu de facturer le montant initial du contrôle pondérée à 50 %, dans la limite de 2 fois, quel que soit le type de contrôle.

Le détail complet des redevances est précisé dans le règlement de service S.P.A.N.C sur le site internet de la CCPCP ou en mairie.

Le Conseil Communautaire a décidé:

- de répercuter intégralement sur les tarifs de REOM la baisse de 5% du tarif de l'incinération décidée par le SIDÉPAQ
- de ne pas intégrer dans le budget "Ordures Ménagères" les dépenses directement liées au traitement des algues vertes dans la mesure où les algues vertes ne font pas partie du périmètre d'un service public d'élimination des déchets. Ces dépenses feront l'objet de la constitution d'un budget annexe ou d'une fonction du budget général de la CCPCP.
- la soustraction des dépenses directement liées au traitement des algues vertes permettent une réduction de 4 € (4,5%) de la part fixe de la REOM.

Ces orientations entraînent les propositions des tarifs suivants:

- Foyer 1 personne: **129 €**
- Foyer 2 personnes: **171 €**
- Foyer 3 personnes: **213 €**
- Foyer 4 personnes et plus: **255 €**
- Résidences secondaires, gîtes et locations saisonnières: **171 €**
- Chambres d'hôtes: **42 €/ unité**
- Habitations temporaires saisonnières: **90 €/ unité**

### Zone artisanale de Penn Ar Roz

Lors de la séance du 16 décembre 2009, le Conseil Communautaire a autorisé le Président à mener les démarches nécessaires pour la cession de trois terrains. Une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> a été attribuée à la S.C.I de l'Aulne basée à Plouédern dont dépend la société Thermazur, une autre 1 800 m<sup>2</sup> est attribuée à Monsieur Michel Bizouarn afin d'y installer une boulangerie-tarterie avec une partie "drive" et une troisième au groupe Simon Pneus pour une superficie de 6960m<sup>2</sup>. Dans sa séance du 7 avril 2010, le Conseil Communautaire a attribué à la SARL As Terre, Paysagiste, une parcelle de 1 000 m<sup>2</sup> et à la S.C.I Laurent-Château, Sage-Femme et ostéopathe, une parcelle de 780 m<sup>2</sup>. Dans sa dernière séance du 1er juin 2010, le choix d'un aménageur a été validé, à savoir le GROUPE CHESSE.

### Concertation pour le SCOT

La Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay organise, dans le cadre de l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale, la concertation avec la population.

Ainsi, le dossier de concertation est consultable en mairie aux horaires habituelles d'ouverture.

### Aménagement des rives de l'Aulne

Le cahier des charges a été finalisé et envoyé aux services techniques du Conseil Général et régionale pour information et observation. Une réunion technique aura lieu le 18 juin avant présentation officiel du projet aux présidents des conseils général et régional.

### Réflexion sur la piscine.

Un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir sur le projet d'une future piscine. Avec les Communautés de Communes de Pleyben et Aulne Maritime, nous avons visité plusieurs piscines. Celles de Lesneven, Saint-Renan, Brest, Moulin-Blanc, Landivisiau et Pont-L'Abbé. Prochainement, nous nous rendrons sur le site de Pont-Château.



## "Le bonheur est dans le pied"

La commune de Saint-Coulitz vous propose cet été d'effectuer une marche chaque mardi soir à partir de 20H00.

Promenade hebdomadaire qui permettra de se retrouver et de découvrir ensemble les chemins de la commune.

Rendez-vous place de la mairie le **mardi 6 Juillet 2010 à 20H00.**

## Le Camping de la Pointe

Chaque Mercredi soir, Julie et Marcus proposeront cet été à tous leurs clients et Saint-Coulitziens une soirée crêpes. En effet, une commerçante ambulante s'installera devant le camping pour faire des crêpes ; vente et possibilité d'en déguster sur place.

## Atelier Vannerie

Madame Virginie COQUET se propose d'organiser un atelier vannerie sur la commune à destination de tout public. Le lieu, les dates et la fréquence restent à déterminer selon les préférences de la majorité. Tous ceux ou celles qui sont intéressé(e)s par la confection d'objets en osier ou en rotin (panier, pot à crayon,...) peuvent se faire connaître à la mairie.

## Du côté des associations

### Le Comité "Sant Kouled"

Le Comité SANT KOULED ANIMATION mené par le bureau est toujours aussi dynamique, Annie COLIN, Présidente; Dominique BLOUET et Frédéric BLASCO, Vice-présidents; Edith LE GRAND et Christine PRAT, Trésorières; Claudie JESTIN et Odile QUEVAREC, Secrétaires. A noter l'absence de Frédéric BLASCO sur la photographie.



### VOYAGE A ISSERTEAUX DU 21 AU 24 MAI 2010

Un joyeux groupe de 37 participants, 26 adultes et 11 enfants, a quitté en car le bourg de Saint-Coulitz vers 21H30 le vendredi 21 mai. Au terme d'un voyage agréable, l'accueil s'est avéré toujours aussi chaleureux dans le petit bourg auvergnat d'Isserteaux.

Le samedi a été consacré aux retrouvailles dans les familles, et à quelques promenades dans les alentours (Thiers, Clermont, Ambert...).

Le dimanche était le jour de la « grande sortie » en commun. Une centaine de personnes ont profité de la visite « La maison de Toinette et de Julien », musée de la ruralité. Auvergnat-Breton- huîtres et charcuterie, Saint-Nectaire et Kouign amann, ont grimpé en direction de la station de Super Besse, pour faire un petit arrêt au Lac Pavin, superbe lac volcanique. Au retour, le groupe a partagé le coq au vin sous barnum et dansé dans la salle communale.

Et est arrivé le jour du départ.

Lundi, après avoir tous reçus des cadeaux, il a fallu remonter dans le car et essayer quelques larmes. Au retour à Saint-Coulitz vers 22 heures, un rafraîchissement offert par la Mairie a été le bienvenu.

Dans 2 ans, ce sera à notre tour de les accueillir. Nous devons nous surpasser car nous fêterons le 20ème anniversaire de notre rencontre.



## Le point sur la restauration de l'Eglise

Les travaux de restauration de l'Eglise se poursuivent.

En fin d'année 2009, se sont achevés la réalisation de la charpente, du coeur et des transepts, les travaux de la première tranche.

La deuxième tranche a débuté en janvier 2010 pour s'atteler à la réfection des menuiseries, la pose du lambris, la continuité de la maçonnerie, l'installation électrique, la mise en place du chauffage, la restauration et l'installation de nouveaux vitraux ainsi que l'évacuation des eaux pluviales.

Les lambris, les peintures, le chaullage sont terminés. L'entreprise LE BER procède ce jour au changement du parquet ; s'en suivra la pose de l'autel puis du retable.

Dès lors, le mobilier pourra revenir dans l'église après un grand nettoyage de fin de travaux.

D'ores et déjà, les élus se concertent pour préparer l'inauguration de l'église rénovée en collaboration avec le diocèse et les paroissiens de Saint-Coulitz.



## Voirie

Les travaux de construction des éoliennes durant l'hiver dernier ont eu pour conséquence la détérioration des tronçons de la voirie communale notamment la VC 2 de Guy Robin à la Croix de Troboa mais également la VC 6 menant à la départementale.

Suite à la signature d'un marché à bon de commande avec l'entreprise SCREG et à la promesse de participation financière de la part d'Eole Génération, nous avons décidé d'effectuer la rénovation de la VC 2 et d'une portion de la VC 6 pour un montant de 60.000€.

La portion restante de la VC 6 sera poursuivie en 2010 et 2011.

## Hangar communal

Dans le prolongement de la visite du SDIS, afin de permettre de recevoir du public dans des conditions convenables de sécurité, l'entreprise de menuiserie GADAL de Châteaulin a procédé à l'installation de portes adaptées à ce type d'établissement. Les employés communaux vont continuer les travaux en édifiant un mur "coupe-feu" de séparation entre l'atelier et l'hangar communal. S'en suivront les modifications électriques.

## Logement de la mairie

La réfection du logement au-dessus de la Mairie est presque terminée. Reste la mise en place du carrelage dans la cuisine et le séjour, ainsi que la pose du parquet dans les deux chambres. Il a été décidé de confier ce chantier à l'employé communal. Nous prévoyons de mettre en location cet appartement pour la rentrée prochaine.

## Sentiers de randonnée

L'entretien des sentiers de randonnée est effectué par l'entreprise d'insertion IDEE. Avec le concours financier de la CCPCP, nous avons fait défricher le chemin creux qui mène du village de Gouesnar'h à l'écluse de Toul Ar Rodo. Aussi, les promeneurs peuvent dorénavant faire une boucle (bourg - Gouesnar'h - Pennagour - bourg) d'environ 1 heure.



**Meublés de  
tourisme:  
obligation de  
déclaration en  
mairie**

Afin que la mairie tienne à jour la liste des meublés de tourisme, la **loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 en son article 24** impose aux loueurs des meublés de tourisme de se déclarer en mairie.

Le **formulaire CERFA de déclaration** est disponible à la mairie ou sur le portail de l'administration **www.service-public.fr**, rubrique " **services en lignes et formulaires**". La déclaration concerne les meublés en possession d'un arrêté préfectoral en cours de validité au 1er juillet 2010. Les nouveaux meublés ou les meublés renouvelés font leur déclaration directement à la Préfecture.

Un dispositif de sanctions est instauré en cas de non déclaration.

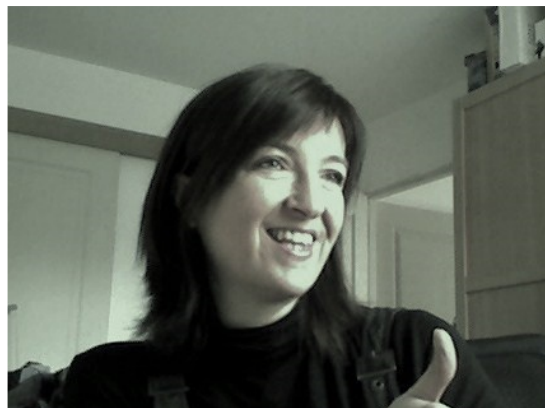
Mairie de SAINT-COULITZ  
Place François Mitterrand  
29150 SAINT-COULITZ  
Tel : 02 98 86 17 65  
Fax : 02 98 86 20 16  
mairie.saint-coulitz@orange.fr  
www.saint-coulitz.fr

Ouverture :  
mardi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h30 et  
de 13h30 à 17h  
jeudi de 8h30 à 12h30  
le samedi de 9h à 12h

directeur de la publication :  
Gilles SALAUN

## Du côté des entreprises

Annaïg BLUME



Une nouvelle entreprise s'est installée sur la commune, voici le communiqué de la directrice:

"Notre petite famille a posé ses valises à Saint Coultitz en septembre 2004. Le côté pittoresque du village et le dynamisme de ses habitants nous ont séduit. La société A.B. EXPORT y est née en septembre 2009 après 10 années d'expérience de ventes d'emballages métalliques au travers des 5 continents. Mon activité d'agent commercial réside dans le **développement des ventes export** de mes partenaires pour l'activité emballage métallique.

Fin 2009, deux TPE, renommées de part la qualité de leur produits, m'ont proposé de faire connaître leurs mets en vente directe auprès des comités d'entreprises et collectivités, mais aussi via un site e-commerce : [www.mer-et-saveurs.com](http://www.mer-et-saveurs.com)  
« Mer & Saveurs » représente le savoir-faire de deux passionnés de gastronomie qui marient au quotidien les richesses des fonds marins à de fabuleuses recettes pour le plus grand plaisir de nos papilles.

Nous proposons des recettes traditionnelles provençales au travers de notre soupe de poissons, blanquette de thon, bouillabaisse .... mais aussi une gamme originale de produits bretons à base de végétaux marins: Rillettes de poissons, pâtes artisanales, perles de l'océan, sels marins, et autres condiments....

Pour fêter le lancement de notre site e-commerce depuis fin avril nous offrons aux Saint-Coulitziens une **remise de 15 %** sur l'ensemble de nos produits .

Connectez vous sur le site <http://www.mer-et-saveurs.com> en utilisant le code promo : SAINT COULITZ, ou appelez- moi au 09.81.62.52.26 du lundi au vendredi de 9.30 à 17.30, le samedi de 9.30 à 12.00.

Cette offre sera valable jusqu'au **30/06/2010.**"

**Annaïg BLUME, A.B. EXPORT - Mer&Saveurs**  
**7, Résidence Kreisker, 29150 Saint-Coulitz**

## Tout savoir sur le CESU

Le CLIC en lien avec la FEPEM, la direction du travail et le Conseil général a organisé une conférence intitulée « **TOUT SAVOIR SUR LE CESU, Chèque Emploi Service Universel** ».

Cette conférence était destinée aux personnes utilisatrices du CESU ou à celles qui souhaitaient en faire usage et aux personnes intervenant chez un particulier.

Elle avait pour objectif de les informer sur :

- Qu'est-ce que l'emploi direct ?
- Droits et devoirs
- Procédure, contrat de travail, coût, formation, avantages et inconvénients.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Catherine BENOIT au CLIC ou l'Adjointe aux Affaires Sociales de la mairie.